



ANCENIS en GREVE !

**Sur la question prioritaire de l'emploi,
la Direction refuse toujours de nous écouter ! !**

Il faut agir ! ! !

Nous avons besoin de mesures concrètes, vite !

Le 29 janvier dernier, 71% des personnels de la DGFIP de Loire-Atlantique étaient grévistes. Le matin même de cette journée d'action à la Trésorerie Générale, des agents de plusieurs postes, dont Ancenis, ont interpellé la Direction locale sur la dégradation constante de leurs conditions de travail. Depuis lors, plusieurs HMI ont été organisées par l'Intersyndicale au cours desquelles les agents ont réaffirmé leur *ras le bol* ...

La situation est devenue particulièrement insupportable à la Trésorerie d'Ancenis ou l'ORE et ses incohérences plombe l'effectif. Mandatée à deux reprises par les personnels pour relayer auprès de la Direction Générale, l'exigence d'un arrêt immédiat des suppressions d'emplois dans le département, la Direction locale a signifié une fin de non recevoir faisant preuve, une nouvelle fois de son mépris et de sa surdité, même si elle reconnaît que l'ORE pénalise les postes comme Ancenis qui ont beaucoup de comptes de gestion mais pas une masse financière importante.

Devant une telle attitude, seule l'action est désormais susceptible de faire évoluer la situation. A la demande et en accord avec les collègues d'Ancenis, les organisations syndicales de la DGFIP de Loire-Atlantique ont donc déposé un préavis de grève reconductible sur le département :

Les lundi 23 et mardi 24 mars 2009...

Ce préavis de grève reconductible permettra aux agents de la Trésorerie d'Ancenis de défendre leurs revendications spécifiques. Pour information, il couvre également l'ensemble des agents du département.

Cette action est aussi un message fort, lancé à notre Direction Générale pour qu'elle prenne (enfin !) conscience que les suppressions d'emplois doivent impérativement cesser.

Pour permettre à ces collègues de se lancer dans l'action, l'Intersyndicale appelle l'ensemble des agents de la DGFIP du département :

à la solidarité financière.

Un compte courant est ouvert au CIO.

Les chèques peuvent être adressés à la TG à l'ordre de l'Intersyndicale Finances ou remis aux militants de votre choix.